

**INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION
ET LA RECHERCHE**

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES
de l'exercice terminé le 31 décembre 1978
et
RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-QUATRIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5D (A/34/5/Add.4)



NATIONS UNIES

New York, 1979

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES DE TRANSMISSION	iv
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
III. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978 ..	5
Etat I Fonds général : Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977 .	6
Tableau 1.1 Etat récapitulatif des contri- butions annoncées non versées au 31 décembre 1978	7
Etat II Fonds général : Etat des recettes et des engagements pour les périodes ayant pris fin le 31 décembre 1978 et le 31 décembre 1977	8
Tableau 2.1 Fonds général : Etat des enga- gements pour la période ayant pris fin le 31 décembre 1978	9
Etat III Fonds des immobilisations : Etat de l'actif et solde du Fonds au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977	10
Etat IV Fonds "Dons à des fins spéciales" (Fonds en dépôt) : Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977	11
Tableau 4.1 Fonds "Dons à des fins spéciales" Etat des fonds au 31 décembre 1978	12
Etat V Fonds "Dons à des fins spéciales" : Etat des recettes et des engagements pour les périodes ayant pris fin le 31 décembre 1978 et le 31 décembre 1977	17
Annexe : Notes relatives aux états financiers	18
IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	20

LETTRES D'ENVOI

Le 1er juin 1979

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche au 31 décembre 1978, que j'approuve par la présente.

Des exemplaires de ces états financiers sont également communiqués au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche,

Secrétaire général adjoint,

(Signé) Davidson NICOL

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
New York

Le 19 juin 1979

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les états financiers de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978, qui nous ont été soumis par le Directeur général de l'Institut. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés, et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité sur les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Ahenkora OSEI

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

Introduction

1. Le Directeur général a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes vérifiés de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978. Ce rapport est présenté conformément à l'article IV, alinéa 3 i), du statut de l'Institut.

Récapitulation d'éléments importants

2. L'état I permet de comparer les éléments de l'actif et du passif du Fonds général au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977. En 1978, l'actif du Fonds général s'élevait à 1 141 277 dollars, dont 418 455 dollars d'encaisse, 622 597 dollars de contributions non versées, 98 855 dollars de sommes à recevoir et 1 370 dollars de dépenses payées d'avance.

3. Le passif du Fonds général comprenait 50 347 dollars d'engagements non réglés, un montant de 439 988 dollars dû au Fonds "Dons à des fins spéciales", un montant de 145 823 dollars dû au Fonds général de l'ONU, 204 557 dollars de recettes comptabilisées d'avance et 31 157 dollars de sommes à payer.

4. Le solde du Fonds général au 31 décembre 1978 était de 269 405 dollars, contre 535 392 dollars au 31 décembre 1977.

5. Le montant de 465 000 dollars indiqué dans l'état III pour un bail emphytéotique et l'immeuble correspondant représente le montant payé pour l'immeuble ainsi loué au 805 Première Avenue, United Nations Plaza, lorsque le bail a été cédé aux Nations Unies. Sur cette somme, un montant de 450 000 dollars a été donné aux Nations Unies, à l'intention de l'Institut, par une fondation. Le bail emphytéotique expirera en 2035. La caution de 55 000 dollars versée pour garantir l'exécution du contrat, conformément aux termes du bail, a été déposée auprès d'une banque et sera restituée à l'Institut le 31 octobre 1979.

6. L'actif du Fonds "Dons à des fins spéciales" indiqué dans l'état IV comprenait 1 165 277 dollars d'encaisse en monnaies non convertibles, un montant de 144 080 dollars de sommes à recevoir et 439 988 dollars à recevoir du Fonds général. Le passif consistait en engagements non réglés, soit 45 157 dollars, et en recettes comptabilisées d'avance, soit 144 080 dollars. Le solde de ce fonds au 31 décembre 1978 était de 1 560 108 dollars, contre 1 108 885 dollars au 31 décembre 1977.

7. Les dépenses imputées sur le Fonds général en 1978 (état II) se sont élevées à 2 252 672 dollars, le montant des recettes étant de 1 976 685 dollars, de sorte que les dépenses ont dépassé les recettes de 275 987 dollars. Pour le Fonds "Dons à des fins spéciales", les recettes ont dépassé les dépenses de 461 223 dollars (état V).

8. En 1978, les contributions annoncées au Fonds général se sont élevées à 1 839 770 dollars (tableau 1.1) et le montant des dons à des fins spéciales a été de 851 502 dollars (tableau 4.1).

Récapitulation de principes comptables importants

9. Les principes comptables importants appliqués par l'UNITAR sont exposés en annexe, sous forme de notes relatives aux états financiers.

Mesures prises comme suite aux observations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport à l'Assemblée générale sur les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977

10. Des mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur les comptes de l'Institut pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 1/. Les engagements non réglés ont été régulièrement examinés et des ajustements ont été opérés en conséquence. Les procédures de contrôle interne en ce qui concerne la vente des publications et la tenue des comptes relatifs aux droits d'auteurs ont été renforcées conformément aux recommandations. L'Administration continue à étudier les possibilités d'utilisation accrue des contributions en monnaies non convertibles. Les efforts qu'elle a déployés pour mettre en recouvrement les contributions annoncées mais non versées ont permis d'accroître le montant des sommes ainsi recouvrées en 1978. La documentation liée à la procédure budgétaire a été considérablement améliorée et on a fait le nécessaire pour faire concorder le projet de budget et le budget des projets pour 1979.

Remerciements

11. Le Directeur général tient à remercier, au nom de l'Institut, le Comité des commissaires aux comptes ainsi que son personnel, de l'examen approfondi qu'ils ont consacré aux comptes de l'Institut ainsi que des observations et recommandations constructives qu'ils ont formulées à ce sujet.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 5D (A/33/5/Add.4), chap. IV.

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à V, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et que, sous réserve des observations formulées au paragraphe 9 de notre rapport, ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1978.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général des comptes du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur et vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Le 15 juin 1979

III. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS GENERAL : ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1978
ET AU 31 DECEMBRE 1977
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1978</u>	<u>1977</u>
<u>Actif</u>		
Encaisse	418 455	591 447
Contributions annoncées non versées (tableau 1.1)	622 597	509 532
Sommes à recevoir	98 855	106 822
Dépenses payées d'avance	1 370	1 407
Total, actif	<u>1 141 277</u>	<u>1 209 208</u>
<u>Passif</u>		
Sommes à payer	31 157	24 017
Engagements non réglés (tableau 2.1)	50 347	125 276
Dû au Fonds "Dons à des fins spéciales" (état IV)	439 988	188 652
Dû au Fonds général de l'ONU	145 823	118 585
Recettes comptabilisées d'avance	204 557	217 286
Total, passif	<u>871 872</u>	<u>673 816</u>
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde au 1er janvier	535 392	776 606
A ajouter : Réaffectation de fonds prélevés sur le Fonds "Dons à des fins spéciales" de l'UNITAR (état IV)	10 000	-
A déduire : Excédent des engagements sur les recettes (état II)	(275 987)	(139 726)
Total partiel	<u>269 405</u>	<u>636 880</u>
 A déduire : Montant net viré au Fonds "Dons à des fins spéciales" (état IV)	 -	 (101 488)
Solde au 31 décembre	<u>269 405</u>	<u>535 392</u>
Total, passif et solde du Fonds	<u>1 141 277</u>	<u>1 209 208</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur),
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATIN

New York, le 14 mars 1979

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
ETAT RECAPITULATIF DES CONTRIBUTIONS ANNONCÉES NON VERSÉES AU 31 DÉCEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

TABLEAU 1.1

PAYS	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1978	Ajustements	Contributions annoncées pour 1978	Contributions annoncées pour des exercices ultérieurs	Montants recouvrés en 1978	Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1978
- Algérie	5 000	5 000 b/	5 500	-	15 500	-
- Allemagne (République fédérale d')	-	-	288 300	-	288 300	-
- Arabie saoudite	-	-	10 000	-	-	10 000
- Argentine	7 250	-	12 000	-	19 250	-
- Australie	-	-	38 862	-	38 862	-
- Autriche	4 362	-	29 630	-	26 632	7 360
- Barbade	250	-	-	-	250	-
- Belgique	104 004	-	116 667	-	104 004	116 667
- Canada	-	-	67 080	-	-	67 080
- Chili	-	-	2 000	-	2 000	-
- Côte d'Ivoire	-	20 833 b/	20 000	-	20 833	20 000
- Danemark	-	-	43 946	-	43 946	-
- Egypte	3 901	-	-	-	3 901	-
- États-Unis d'Amérique	125 000	-	500 000	-	472 500	152 500
- Finlande	-	-	35 336	-	35 336	-
- France	-	-	25 806	-	25 806	-
- Ghana	-	-	3 846	-	3 846	-
- Grèce	-	-	2 500	-	2 500	-
- Guinée	15 001	230	-	-	15 231	-
- Haute Volta	12 000	26	-	-	12 026	-
- Inde	-	-	12 500	-	-	12 500
- Indonésie	-	2 000 b/	2 000	-	4 000	-
- Iran	-	-	10 000	-	-	10 000
- Iraq	-	-	15 165	-	-	15 165
- Irlande	-	-	9 525	-	9 525	-
- Italie	71 591 a/	-	38 268 a/	75 449 a/	72 582	112 726
- Jamahiriya arabe libyenne	-	-	20 000	-	-	20 000
- Japon	-	-	60 000	-	60 000	-
- Koweït	15 000	-	15 000	-	15 000	-
- Libéria	8 000	-	1 500	-	1 500	-
- Mali	-	-	-	-	-	15 000
- Malte	5 000	-	600	-	-	8 000
- Mauritanie	-	-	-	-	-	600
- Nigéria	-	20 000 b/	10 000	-	20 000	5 000
- Norvège	-	-	77 474	-	77 474	-
- Nouvelle-Zélande	-	-	6 039	-	6 039	-
- Pakistan	8 000	-	-	-	8 000	-
- Qatar	2 000	-	10 000	-	-	10 000
- République dominicaine	4 999	-	18 000	-	-	2 000
- Sierra Leone	-	-	-	-	-	18 000
- Soudan	-	-	-	-	-	4 999
- Suède	-	-	104 112	129 108	233 220	-
- Suisse	-	-	92 025	-	92 025	-
- Trinité-et-Tobago	-	-	3 000	-	3 000	-
- Union des Républiques socialistes soviétiques	-	-	40 000	-	40 000	-
- Venezuela	-	20 000 b/	20 000	-	40 000	-
- Yougoslavie	5 000	-	5 000	-	5 000	5 000
Total	<u>396 358 a/</u>	<u>68 089</u>	<u>1 771 681</u>	<u>204 557</u>	<u>1 818 088</u>	<u>622 597</u>

a/ Le montant des contributions annoncées mais non versées qui apparaissait dans les comptes au 31 décembre 1977 s'élevait à 509 532 dollars, dont 37 725 dollars représentant la contribution de l'Italie pour 1978 et 75 449 dollars représentant ses contributions pour des exercices ultérieurs. On procède actuellement à une nouvelle ventilation de ces montants, qui apparaissent désormais aux rubriques appropriées dans les comptes de 1978.

b/ Contributions pour des exercices antérieurs.

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
 FONDS GENERAL : ETAT DES RECETTES ET DES ENGAGEMENTS POUR LES PERIODES
 AYANT PRIS FIN LE 31 DECEMBRE 1978 ET LE 31 DECEMBRE 1977
 (EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

<u>Recettes</u>	<u>1978</u>	<u>1977</u>
Contributions de gouvernements pour l'exercice en cours (tableau 1.1)	1 839 770	1 610 316
Revenu des placements	43 557	46 873
Recettes provenant de loyers	20 100	23 025
Recettes accessoires	105	37 500
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	37 932	12 993
Vente de publications	4 238	15 866
Economies réalisées lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent	20 196	52 676
Revenu de la caution du bail emphytéotique	3 443	2 800
Droits d'auteur sur les publications	7 342	1 932
Gain au change	<u>2</u>	<u>50</u>
Total, recettes	<u>1 976 685</u>	<u>1 804 031</u>
<u>A déduire : engagements</u>		
	<u>Décaissements</u>	<u>Engagements non réglés</u>
Traitements et salaires	920 972	4 790
Indemnités correspondantes	183 195	-
Frais de voyage	105 885	3 634
Communications	68 671	-
Locaux	202 991	767
Imprimerie	23 830	-
Fournitures et services divers	33 920	810
Honoraires, bourses de perfectionnement et rémunération de services spécialisés	386 848	1 108
Dépenses de représentation	9 405	525
Indemnité pour frais d'études	4 810	20
Congés dans les foyers	107 684	28 793
Remboursement d'impôts sur le revenu	151 455	1 000
Vérification extérieure des comptes	-	8 900
Divers	2 659	-
Total, engagements (tableau 2.1)	<u>2 202 325</u>	<u>50 347</u>
Excédent des engagements sur les recettes (état I)		<u>275 987</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur)
 Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATIN

New York, le 14 mars 1979

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS GENERAL : ETAT DES ENGAGEMENTS POUR LA PERIODE AYANT
PRIS FIN LE 31 DECEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	Budget approuvé a/	Décaissements	Engagements	
			Engagements non réglés	Total b/
A. Direction				
Conseil d'administration	50 000	37 672	-	37 672
Cabinet du Directeur général	<u>161 210</u>	<u>152 973</u>	-	<u>152 973</u>
Total, Titre A	<u>211 210</u>	<u>190 645</u>	-	<u>190 645</u>
B. Activités au titre du programme				
Projet sur le Futur	357 000	289 983	6 574	296 557
Recherche	432 900	469 378	11 549	480 927
Formation	370 320	328 143	20 070	348 213
Appui aux projets	<u>463 970</u>	<u>486 061</u>	<u>729</u>	<u>486 790</u>
Total, Titre B	<u>1 624 190</u>	<u>1 573 565</u>	<u>38 922</u>	<u>1 612 487</u>
C. Frais généraux				
Entretien, utilisation et amélioration des locaux	225 000	195 572	90	195 662
Mobilier, installations et matériel	16 000	10 024	1 487	11 511
Communications	32 000	47 518	-	47 518
Fournitures et services divers	8 600	7 781	-	7 781
Dépenses de représentation	2 200	922	525	1 447
Collectes de fonds	5 000	4 800	-	4 800
Vérification extérieure des comptes	<u>18 000</u>	-	<u>8 900</u>	<u>8 900</u>
Total, Titre C	<u>306 800</u>	<u>266 617</u>	<u>11 002</u>	<u>277 619</u>
D. Bureau de Genève	<u>94 100</u>	<u>171 498</u>	<u>423</u>	<u>171 921</u>
Total général, Titres A à D	<u>2 236 300</u>	<u>2 202 325</u>	<u>50 347</u>	<u>2 252 672</u>

a/ Révisé le 1er août 1978.

b/ Voir état IV.

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS DES IMMOBILISATIONS
ETAT DE L'ACTIF ET SOLDE DU FONDS AU 31 DECEMBRE 1978 ET AU 31 DECEMBRE 1977
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1978</u>	<u>1977</u>
<u>Immobilisations</u>		
Bail emphytéotique et immeuble	465 000	465 000
Caution (bail)	<u>55 000</u>	<u>55 000</u>
Total, immobilisations	<u>520 000</u>	<u>520 000</u>
 <u>Passif et solde du Fonds</u>		
Dons	520 000	520 000
Total, solde du Fonds	<u>520 000</u>	<u>520 000</u>

Note : Le montant de 465 000 dollars indiqué pour un bail emphytéotique et l'immeuble correspondant représente le montant payé pour l'immeuble ainsi loué au 805 Première Avenue, United Nations Plaza, lorsque le bail a été cédé aux Nations Unies. Sur cette somme, un montant de 450 000 dollars a été donné à l'Organisation des Nations Unies, à l'intention de l'Institut, par une fondation. Le bail emphytéotique expirera en 2035. La caution de 55 000 dollars versée pour garantir l'exécution du contrat, conformément aux termes du bail, a été déposée auprès d'une banque et sera restituée à l'Institut le 31 octobre 1979.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur)
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATIN

New York, le 14 mars 1979

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA
FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES" (FONDS EN DEPOT)
ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 DECEMBRE 1978
ET AU 31 DECEMBRE 1977
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	<u>1978</u>	<u>1977</u>
<u>Actif</u>		
Encaisse (monnaies non convertibles)	1 165 277	935 286
Sommes à recevoir	144 080	526
A recevoir du Fonds général de l'UNITAR (état I)	439 988	188 652
	1 749 345	1 124 464
	1 749 345	1 124 464
<u>Passif</u>		
Engagements non réglés (état V)	45 157	15 579
Recettes comptabilisées d'avance	144 080	-
	189 237	15 579
	189 237	15 579
<u>Solde du Fonds</u>		
Solde au 1er janvier	1 108 885	892 581
<u>A déduire</u> : Réaffectation de fonds au Fonds général de l'UNITAR (état I)	10 000	-
	1 098 885	892 581
	1 098 885	892 581
<u>A ajouter</u> : Montant viré du Fonds général de l'UNITAR (état I)	-	101 488
Excédent des recettes sur les engagements (état V)	461 223	114 816
	1 560 108	1 108 885
	1 560 108	1 108 885
Total, passif et solde du Fonds	1 749 345	1 124 464
	1 749 345	1 124 464

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur),
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATIN

New York, le 14 mars 1979

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA
FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"
ETAT DES FONDS AU 31 DECEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	FONDS DISPONIBLES				ENGAGEMENTS		Solde inutilisé au 31 décembre 1978
	TOTAL	Ajustements en 1978	Dons reçus disponibles au 31 décembre 1978	Total des fonds	Décaissements	Engagements non réglés	

Monnaies convertibles

Beulah Edge Trust	22 514	-	22 514	17 606	4 871	22 477	37
Fonds d'affectation spéciale pour la planification et les projections relatives au développement - Choix des techniques, distribution à l'échelon national et relations nord-sud	-	170 000	170 000	100 455	22 270	122 725	47 275
République fédérale d'Allemagne - Société allemande de recherche sur la paix	8 688	-	8 688	1 975	-	1 975	6 713
République fédérale d'Allemagne - Quelques problèmes concernant la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technique	-	47 880	47 880	22 579	595	23 174	24 706
République fédérale d'Allemagne - Divers	17 606	-	17 606	17 606	-	17 606	-
Jamahiriya arabe libyenne - Création d'un centre pour l'interprétation simultanée	-	61 560	61 560	32 424	-	32 424	29 136

TABLEAU 4.1 (suite)

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA
FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"
ETAT DES FONDS AU 31 DECEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	TOTAL DES FONDS DISPONIBLES		EN G A G E M E N T S		Solde inutilisé au 1er janvier 1978	Solde inutilisé au 31 décembre 1978
	Dons reçus en 1978	Total des fonds disponibles au 31 décembre 1978	Décaissements	Engagements non réglés		
<u>Monnaies convertibles</u>						
Mexique - Centre d'études économiques et sociales du Tiers-Monde - Obstacles au nouvel ordre économique international	-	30 186	30 186	-	30 186	-
Mexique - Centre d'études économiques et sociales du Tiers-Monde - L'opinion publique internationale et le nouvel ordre économique international	-	4 999	4 999	2 000	3 500	1 499
Mexique - Fonds pour la préparation d'une conférence sur les petits gisements et l'exploitation minière à petite échelle	-	22 609	13 703	4 343	18 046	4 563
Pays-Bas - Projet sur le Futur	-	100 000	36 804	10 500	47 304	52 696
Norvège - Rôle des femmes dans le développement technique dans les pays en développement	-	19 851	300	-	300	19 551
Suède - Organisation suédoise pour la recherche et la coopération avec les pays en développement (SAREC) - L'Afrique et la problématique du futur	-	165 295	70 053	-	70 053	95 242

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA
FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"
ETAT DES FONDS AU 31 DECEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	TOTAL DES FONDS DISPONIBLES			ENGAGEMENTS		Solde inutilisé au 31 décembre 1978
	Solde inutilisé au 1er janvier 1978	Dons reçus en 1978	Total des fonds disponibles au 31 décembre 1978	Décaissements	Engagements non réglés	
<u>Monnaies convertibles</u>						
Suède - Séminaires régionaux sur les achats internationaux	27 841	-	27 841	270	-	27 571
Suède - Organisme suédois de développement international (SIDA) - Don pour la préparation et la tenue à Dakar d'un colloque sur l'Afrique et la problématique du futur	24 619	342/	24 653	-	-	24 653
Suède - Organisme suédois de développement international (SIDA) - Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement	18 537	-	18 537	33 422	-	21 115
PNUD - Fonds pour le programme relatif à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Sacramento (Californie)	29 687	-	29 687	-	-	29 687
UNESCO - Fonds pour l'Institut de formation (cours d'été) de l'Université UCLA - Systèmes et réseau d'information	20 000	-	20 000	20 000	-	-

**INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA
FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"
ETAT DES FONDS AU 31 DECEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)**

TABIEAU 4.1 (suite)

	TOTAL DES FONDS DISPONIBLES		ENGAGEMENTS		Solde inutilisé au 31 décembre 1978
	Ajustements en 1978	Dons reçus disponibles au 31 décembre 1978	Décaissements	Total	
Monnaies convertibles					
Etats-Unis - Fondation Ford - Cadre institutionnel pour un nouvel ordre économique international	9 642	22 000	31 642	29 990	1 652
Etats-Unis - Fondation Rockefeller - Fonds pour la formation et la recherche	2 603	-	2 603	2 603	-
Total, monnaies convertibles	12 245	22 000	34 245	32 593	1 652
Monnaies non convertibles					
Hongrie - Fonds pour la formation et la recherche	10 773	5 134	15 907	-	15 907
Roumanie - Contribution du Gouvernement	2 500	-	2 500	-	2 500
Ouganda - Fonds pour la formation et la recherche	-	20 639	20 639	-	20 639
Total	25 315	47 773	73 085	32 593	40 492

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA
FORMATION ET LA RECHERCHE
FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"
ETAT DES FONDS AU 31 DECEMBRE 1978
(EN DOLLARS DES ETATS-UNIS)

TABLEAU 4.1 (suite)

	T O T A L D E S F O N D S D I S P O N I B L E S				E N G A G E M E N T S		Solde inutilisé au 31 décembre 1978
	Ajustements en 1978	Dons reçus disponibles au 31 décembre 1978	Total des fonds	Décaissements	Engagements non réglés	Total	
913 875	85 520 ^{c/}	1 144 744	11 548	578	12 126	1 132 618	
927 148	87 868	1 186 138	11 548	578	12 126	1 174 012	
1 108 885	87 902	2 048 289	443 024	45 157	488 181	1 560 108	

Monnaies non convertibles

Union des Républiques socialistes soviétiques
- Fonds pour la formation et la recherche

Total, monnaies non convertibles

Total, monnaies convertibles et non convertibles

a/ Economies réalisées sur les engagements non réglés des exercices précédents.

b/ Ajustement de 2 348 dollars imputable au taux de change.

c/ Soit 1 264 dollars d'économies réalisées sur les engagements des exercices précédents et 84 256 dollars pour ajustement imputable au taux de change.

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES" : ETAT DES RECETTES ET DES ENGAGEMENTS POUR
LES PERIODES AYANT PRIS FIN LE 31 DECEMBRE 1976 ET LE 31 DECEMBRE 1977

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1976</u>	<u>1977</u>
Recettes		
Dons (tableau 4.1)	851 502	278 113
Remboursement de dépenses des exercices précédents	-	-
Gain au change	86 604	43 627
Economies réalisées lors du règlement d'engagements des exercices précédents	1 298	2 440
Intérêts bancaires	-	-
Total, recettes	<u>939 404</u>	<u>324 180</u>

	<u>Décaissements</u>	<u>Engagements non réglés</u>
--	----------------------	-------------------------------

A déduire : Engagements	51 045	4 441	75 250
Traitements et salaires	908	-	6 081
Indemnités correspondantes	47 307	15 497	68 571
Frais de voyage	23	-	-
Communications	-	-	9 981
Imprimerie	-	-	6
Fournitures et services divers	31 210	20 819	52 029
Honoraires, bourses de perfectionnement et rémunération de services spécialisés	309 529	4 400	313 929
Indemnités pour frais d'études	-	-	-
Congés dans les foyers	-	-	1 252
Total, engagements	<u>3 002</u>	<u>3 002</u>	<u>463</u>
Excédent des recettes sur les engagements	<u>443 024</u>	<u>45 157</u>	<u>209 364</u>
	<u>451 223</u>	<u>10 000</u>	<u>114 816</u>

A ajouter : Ajustement pour annulation d'engagements d'exercices antérieurs

Excédent des recettes sur les engagements (état IV)

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur),
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATTIN

New York, le 14 mars 1979

ANNEXE

Notes relatives aux états financiers

RESUME DES GRANDS PRINCIPES COMPTABLES

Le Directeur général rappelle ci-après certains des principes comptables importants de l'UNITAR :

a) Comme il est prévu à l'article VIII du statut de l'Institut, les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière que le Secrétaire général a formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives émanant du Contrôleur de l'Organisation des Nations Unies et aux principes comptables généralement admis par les gouvernements.

b) L'exercice de l'Institut correspond à une année civile.

c) Les éléments de l'actif et du passif ainsi que les recettes et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité patrimoniale.

d) Les dépenses ne comprennent pas les indemnités éventuellement payables, en vertu de l'Appendice D au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, au personnel rémunéré à l'aide des contributions volontaires versées au Fonds général et au Fonds "Dons à des fins spéciales". On entend par "dépenses" la totalité des engagements, qu'ils soient réglés ou non réglés.

e) Conversion des monnaies. Les comptes de l'Institut sont libellés en dollars des Etats-Unis. Si des comptes sont libellés en d'autres monnaies, les montants correspondants sont convertis en dollars des Etats-Unis au moment de l'opération aux taux de change fixés par le Contrôleur de l'Organisation des Nations Unies. En fin d'exercice, les disponibilités, les sommes placées et les contributions annoncées (non versées), autres que les contributions annoncées pour des années à venir en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, sont reconverties aux taux de change applicable par l'ONU.

f) Les éléments d'actifs immobilisés sous forme de mobilier, matériel, autres biens non consommables et améliorations apportées aux propriétés prises à bail ne sont pas inclus dans l'actif de l'Institut. Les acquisitions sont imputées sur les comptes budgétaires de l'année où elles sont effectuées.

g) Le total indiqué pour les immobilisations dans l'état de l'actif et du passif comprend le prix d'un bail emphytéotique. Il n'est pas prévu de montant pour l'amortissement de cet élément d'actif. Les frais d'entretien de l'immeuble de l'UNITAR et le coût des réparations à y faire sont imputés sur les comptes budgétaires appropriés.

h) Recettes accessoires :

i) Les recettes nettes provenant des activités productrices de recettes sont comptabilisées comme recettes accessoires;

- ii) Les sommes remboursées au titre de dépenses qui avaient été imputées sur les comptes budgétaires au cours du même exercice sont portées au crédit des mêmes comptes, mais les sommes remboursées au titre de dépenses relatives à des exercices antérieurs sont comptabilisées comme recettes accessoires;
 - iii) Toutes les sommes acceptées à des fins spécifiées par le donateur sont considérées comme des fonds d'affectation spéciale ou inscrites à des comptes spéciaux, mais les sommes acceptées sans que leur destination ait été spécifiée sont considérées comme recettes accessoires;
 - iv) Lors de la clôture des comptes à la fin de chaque exercice, si le solde des comptes fait apparaître une perte nette au change, la perte est portée au débit du compte budgétaire, mais s'il y a un gain net, ce gain est porté au crédit des recettes accessoires;
 - v) Le produit des ventes de biens excédentaires dont l'achat avait été financé à l'origine par l'UNITAR est comptabilisé comme recette accessoire inscrite au budget ordinaire;
 - vi) Les intérêts afférents au placement de contributions en espèces non utilisées sont inscrits aux comptes de recettes respectifs du Fonds en vue de leur utilisation ultérieure pour faire face à des dépenses supplémentaires selon les besoins.
- i) Les contributions annoncées pour des exercices à venir et qui ont été versées sont inscrites comme recettes comptabilisées d'avance.
- j) Les états relatifs aux fonds d'affectation spéciale sont établis selon la théorie de l'excédent net, les ajustements étant opérés dans les comptes des recettes et des dépenses courantes pour lesquels des réserves avaient été constituées l'année précédente; les ajustements pour des exercices antérieurs sont toutefois indiqués dans les états financiers de façon à ne pas fausser la présentation des données relatives à l'exercice en cours.
- k) Remboursement d'impôts sur le revenu. Le montant net des traitements versés par l'UNITAR est imputé sur le budget de l'exercice pendant lequel les services correspondants ont été fournis, tandis que les sommes remboursées au titre de l'impôt sur le revenu sont imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel elles sont versées aux fonctionnaires.
- l) Comme suite à une suggestion du Comité des commissaires aux comptes, les principes comptables de l'Institut ont été modifiés de façon à inclure dans les dépenses payées d'avance la partie du montant total des avances éventuellement versées aux fonctionnaires au titre de l'indemnité pour frais d'études qui correspond à la fraction de l'année scolaire écoulée à la date de l'établissement des comptes.
- m) Les engagements de dépenses concernant le Fonds "Dons à des fins spéciales" sont comptabilisés projet par projet; en conséquence, les engagements prévisionnels portent sur la durée entière de chaque projet.

IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Comme il est stipulé au paragraphe 6 de l'article VIII du Statut de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'UNITAR pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978.
2. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit Règlement, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La vérification a été effectuée au siège de l'Institut à New York.
3. Toutes les questions traitées dans le présent rapport ont été étudiées avec l'Administration, qui souscrit à nos recommandations et observations.

Observations importantes

4. La vérification a fait apparaître que le contrôle intérieur et les procédures comptables sont en général satisfaisants. Nous avons toutefois relevé certains domaines dans lesquels il conviendrait de renforcer les principes comptables et d'améliorer le contrôle et les procédures. Nous sommes heureux de noter que l'Administration a accepté de faire le nécessaire pour mettre en oeuvre nos recommandations.

Comptabilisation des recettes (contributions)

5. L'Organisation des Nations Unies comptabilise les recettes selon la méthode de la comptabilité patrimoniale et les contributions sont comptabilisées en tant que recettes lorsque des annonces de contributions fermes ont été faites. Cette méthode est conforme aux pratiques comptables généralement admises et à celles qu'ont adoptées la plupart des organismes des Nations Unies. L'UNITAR applique lui aussi cette méthode; néanmoins, les contributions versées par les gouvernements au Fonds général ne sont pas toujours comptabilisées sur la base d'annonces de contributions fermes. Nous avons été informés que l'UNITAR, étant donné qu'il n'organise pas officiellement de conférences pour les annonces de contributions, n'a pas l'habitude de demander à tous les pays donateurs de l'informer par écrit du montant des contributions qu'ils ont l'intention de verser. En conséquence, les recettes correspondantes sont comptabilisées en fonction du montant des contributions attendues, compte dûment tenu de l'expérience acquise à cet égard et des méthodes de recouvrement adoptées. Au 31 décembre 1978, le montant des contributions annoncées mais non versées au Fonds général comprenait 78 165 dollars représentant des sommes dues pour lesquelles aucune annonce de contribution ferme n'avait été reçue des pays donateurs.

6. Nous avons recommandé à l'Administration, puisque l'UNITAR avait l'habitude de comptabiliser les recettes autrement que les autres organismes des Nations Unies, d'inclure à l'avenir dans les états financiers des renseignements plus complets sur sa méthode de comptabilisation des recettes au titre des contributions.

Gestion de la trésorerie

7. Le Trésorier de l'Organisation des Nations Unies est chargé de gérer les fonds de l'UNITAR et d'investir les excédents éventuels. Dans le cadre d'une vérification récemment consacrée aux fonctions du Trésorier de l'Organisation des Nations Unies, nous avons examiné les méthodes appliquées concernant les fonds de l'UNITAR. Nous avons noté que les sommes en espèces détenues dans les comptes bancaires de l'UNITAR pendant l'exercice 1978 semblaient dépasser de beaucoup les montants qui auraient été nécessaires pour faire face aux dépenses courantes de fonctionnement et que, de ce fait, on avait peut-être laissé échapper l'occasion de procéder à des investissements importants. Nous avons recommandé à la Division de la trésorerie d'établir une procédure de contrôle plus efficace en ce qui concerne les soldes en espèces, afin d'assurer l'utilisation optimale des fonds. Des prévisions plus précises concernant les mouvements de trésorerie devraient en particulier être mises au point par la Division de la Trésorerie en collaboration avec les divers bureaux et organismes pour le compte desquels elle procède à des placements. Nous avons également recommandé que l'Administration de l'UNITAR fournisse une assistance à la Division de la Trésorerie concernant ces prévisions.

8. Les contributions à des fins spéciales sont actuellement mises en dépôt dans les comptes bancaires du Fonds général de l'UNITAR. En conséquence, ces contributions ont été utilisées pour financer les activités du Fonds général à titre temporaire, et tout intérêt perçu sur ces contributions est versé au compte de recettes du Fonds général. Cette pratique est contraire au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, qui stipulent que le revenu du placement des contributions reçues pour des fonds d'affectation spéciale et des comptes spéciaux doit être porté au crédit de chacun de ces fonds ou comptes; elle est également contraire aux instructions administratives selon lesquelles un compte bancaire distinct doit être tenu pour chacun de ces fonds. Nous avons donc recommandé que des mesures soient prises pour remédier à cet état de choses.

Questions se rapportant aux états financiers

9. L'opinion du Comité au sujet des états financiers est exprimée sous réserve de la réalisation ou de l'utilisation finale des éléments d'actif ci-après :

a) Monnaies non convertibles

Les monnaies non convertibles accumulées au 31 décembre 1978 représentaient 1 165 277 dollars, soit une augmentation de 25 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette tendance peut satisfaisante indiquer que ces monnaies ne sont pas suffisamment utilisées pour payer les dépenses relatives aux projets et, de ce fait, leur valeur dépend de leur utilisation finale. Nous sommes conscients des

efforts considérables déployés par l'Administration en 1978 et en 1979 pour conclure des arrangements qui permettraient à l'avenir de dépenser plus rapidement les fonds de cette nature et nous sommes persuadés que l'Administration continuera à suivre de près la situation concernant les soldes ainsi accumulés.

b) Contributions annoncées non versées

Des contributions d'un montant de 20 000 dollars annoncées depuis plusieurs années et qui n'ont toujours pas été versées ont été incluses dans les états financiers au 31 décembre 1978. Le Comité a cependant noté que l'Administration avait recouvré d'autres contributions non versées représentant environ 25 000 dollars pendant l'année écoulée.

Observations concernant des questions abordées dans le rapport de 1977

10. L'Administration a pris des mesures appropriées concernant toutes les questions évoquées dans le rapport de 1977.

Remerciements

11. Le Comité des Commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur général et ses collaborateurs de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général des comptes du Canada

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh

(Signé) Osman Ghani KHAN

Le 15 juin 1979

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم منها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу : Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
